

QUADRATUS

Société anonyme au capital de 1 500 000 €
Siège social : Parc du Golf - 350 avenue G. de la Lauzière – BP 30018
(13791) Aix-en-Provence cedex 3
382 251 684 RCS Aix-en-Provence

<p style="text-align: center;">RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015</p>

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre Commissaire aux Comptes vous donnera dans ses rapports, toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R. 225-102 du Code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EXPLOITATION

Votre société a poursuivi son développement.

Le chiffre d'affaires s'est élevé en 2015 à 29 753 055 € (27 864 753 € en 2014).

La part du chiffre d'affaires réalisée avec le distributeur Cegid représente 5 141 308 €.

Le résultat d'exploitation s'établit à 13 064 448 € (10 931 181€ en 2014) après comptabilisation de 1 948 073 € d'amortissements et provisions et 1 052 657 € d'intéressement.

La rentabilité d'exploitation s'élève à 43,9% (39,2% 2014).

Le résultat financier intègre les produits financiers issus du placement de la trésorerie et les intérêts courus sur fonds de participation.

Le résultat net se traduit par un bénéfice de 8 647 239 € (6 662 245 € en 2014).

Le montant cumulé de la participation et de l'intéressement s'élève, au titre de l'exercice 2015, à 1 351 668 € (1 195 052 € pour l'exercice précédent).

ANALYSE DU BILAN

Les capitaux propres avant répartition s'élèvent à 36 427 120 €. Au 31 décembre 2015, l'actif immobilisé (montants nets) s'établit à 6 591 976 €.

La trésorerie nette de Quadratus, au 31 décembre 2015, est de 32 237 784 €.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

La capacité d'autofinancement a augmenté de 3 829 140 € soit un montant de 12 768 640 € (8 939 500 € au 31 décembre 2014).

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 du Code de commerce, nous vous présentons la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs (hors factures non parvenues) par date d'échéance (en euros) :

Situation au 31/12/2015

	Factures échues	Factures non échues		Dettes fournisseurs
		<60j	>60j	
Fournisseurs Français	467 664	544 833		1 012 497
Fournisseurs étrangers				
Total	467 664	544 833		1 012 497

Situation au 31/12/2014

	Factures échues	Factures non échues		Dettes fournisseurs
		<60j	>60j	
Fournisseurs Français	495 361	683 947		1 179 308
Fournisseurs étrangers				
Total	495 361	683 947	0	1 179 308

DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé comprennent un montant de 5 296 euros de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39.4 dudit Code.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les travaux en matière de Recherche et Développement, au cours de l'exercice 2015, ont plus particulièrement concerné :

La « Cegid Box » et la « Quadra Box », qui constituent de nouveaux services de gestion de dématérialisation de la comptabilité des tiers, la solution « Expert Intelligence » pour une vision à 360° de l'activité du cabinet et la « Gamme Conseil », 100 % SaaS permettent aux Experts-Comptables de réaliser des missions de conseil à forte valeur ajoutée pour leurs clients telles que la gestion de la participation et de l'intéressement. Le produit SUIVIClick V2, qui permet la réalisation de tableaux de bord et PREVexpert, la réalisation de prévisionnels et de Business Plan, complète cette gamme.

Le montant des frais de développement immobilisé s'élève à 1 994 488 €.

PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, votre société n'a pris aucune participation dans le capital social d'une société civile ou commerciale située en France.

ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Conformément à l'article L. 233-6 du Code du commerce, nous vous informons que votre société ne détient aucune participation ou filiale.

LITIGES

Les litiges ont donné lieu, après analyse interne et avec les conseils de la société, à diverses provisions destinées à couvrir le risque estimé.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos, qui se traduit par un bénéfice de 8 647 239,11 euros, comme suit :

- Report à nouveau 8 647 239,11 euros
TOTAL8 647 239,11 euros

Le compte report à nouveau serait ainsi porté à 32 676 813,79 euros.

DIVIDENDES

Nous vous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

EVENEMENTS IMPORTANTS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture du précédent exercice.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Votre société a pour objectif de poursuivre son développement durant l'exercice 2016. Dans ce contexte, les résultats 2016 devraient être en croissance par rapport à ceux de 2015.

CONVENTIONS (Ordonnance 2014-863 du 31 juillet 2014)

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 dernier alinéa du Code de commerce, issu de l'ordonnance 2014-683 du 31 juillet 2014, il est rappelé ci-après, le cas échéant, les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre :

- d'une part, l'un des administrateurs, le Directeur Général, l'un des actionnaires disposant d'une fraction de droits de vote supérieure à 10%, d'une société anonyme,
- d'autre part, une autre société dont la société anonyme, possède directement ou indirectement, plus de la moitié du capital.

Nous vous précisons qu'aucune convention, répondant aux conditions rappelées ci-dessus, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé. Seules des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales ont été conclues entre les parties précitées.

REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX – AUTRES MANDATS EXERCES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous devons porter à votre connaissance les rémunérations versées à certains mandataires sociaux, au titre de l'exercice 2015.

Aucune rémunération n'a été perçue par les mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé, à l'exception des jetons de présence.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 al 2 du Code de commerce, il est précisé que Messieurs Jean-Michel AULAS et Patrick BERTRAND, également mandataires sociaux de la société Cegid Group, ont chacun perçu un montant brut de 16 000 euros à titre de jetons de présence de la société Cegid Group, versés en 2015 au titre de l'exercice 2014. Le montant des rémunérations et avantages de toute nature, versés durant l'exercice 2015, figure, conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 al 2 du Code de commerce, de manière détaillée dans le rapport de la société Cegid Group ainsi que dans le Document de Référence de cette société.

Vous trouverez ci-après la liste des principaux mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun de ces mandataires au cours de l'exercice écoulé :

- ***Monsieur Jean-Michel Aulas***

Gérant Icmi
Président du Conseil d'Administration Cegid Group
Membre du Comité d'Audit Cegid Group
Membre du Comité Stratégique Cegid Group
Président de la Fondation Cegid
Administrateur du Fonds de Dotation Cegid
Président Directeur Général Cegid
Président du Conseil d'Administration Quadratus
Administrateur de Cegid Public
Administrateur Figesco
Président d'Altaven (1)
Gérant Cegid Services
Président de Holding Cegid B.V (Pays-Bas)
Président Directeur Général Olympique Lyonnais Groupe
Président SAS Olympique Lyonnais
Administrateur OL Voyages
Administrateur de l'Association Olympique Lyonnais.

(1) Depuis le 17 juin 2015

- **Monsieur Patrick Bertrand**

Directeur Général Cegid Group
Directeur Général Délégué, administrateur, Cegid
Directeur Général Administrateur Quadratus
Président du Conseil d'Administration Cegid Public
Représentant permanent de la société ICMI, administrateur, au Conseil d'Administration de la société Cegid Group
Membre du comité Stratégique de la société Cegid Group en qualité de représentant permanent de la société ICMI
Directeur Général Altaven SAS ⁽¹⁾
Représentant Permanent Cegid, Président de Technomedia (France) SAS ⁽²⁾
Administrateur de Technomedia Talent Management Inc (USA) ⁽²⁾
Administrateur de Technomedia Formation Inc (Canada) ⁽²⁾
Administrateur de la Fondation Cegid
Président du Fonds de Dotation Cegid
Administrateur de Holding Cegid B.V. (Pays-Bas)
Représentant permanent de la société ICMI, administrateur, au Conseil d'Administration de la société Olympique Lyonnais Groupe
Membre du Comité d'Audit de la société Olympique Lyonnais Groupe en qualité de représentant de la société ICMI
Membre du Conseil de Surveillance de la société Martin Belaysoud Expansion
Administrateur et Président Figesco
Gérant de la société civile Fabernest.

(1) Depuis le 17 juin 2015

(2) Depuis le 1^{er} décembre 2015

- **Monsieur Antoine Wattinne**

Administrateur Cegid Public
Administrateur Quadratus
Administrateur Cegid
Administrateur Cemagid.

- **Monsieur Thierry Luthi**

Administrateur Cegid Public
Administrateur Quadratus
Gérant ASPX
Administrateur Technomedia SAS ⁽¹⁾
Administrateur de Technomedia Talent Management Inc (USA) ⁽¹⁾
Administrateur de Technomedia Formation Inc (Canada) ⁽¹⁾

(1) Depuis le 1^{er} décembre 2015

- **Monsieur Christian Loyrion**

Administrateur Quadratus
Administrateur de la Fondation Cegid
Administrateur du Fonds de Dotation Cegid.

- **Monsieur Christian Bernardet**

Administrateur Quadratus.

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE JETONS DE PRESENCE

Nous vous proposerons d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence, une somme de 17 000 euros pour l'exercice en cours.

PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de Mazars et Monsieur Pierre SARDET, Commissaires aux Comptes Titulaire et Suppléant arrivent à échéance à l'occasion de la présente Assemblée Générale.

Il vous sera proposé de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes Titulaire du cabinet Mazars et de nommer Monsieur Gilles RAINAUT, en remplacement de Monsieur Pierre SARDET, en qualité de Commissaire aux Comptes Suppléant.

Nous vous proposons de procéder au vote des résolutions.

Le Conseil d'Administration